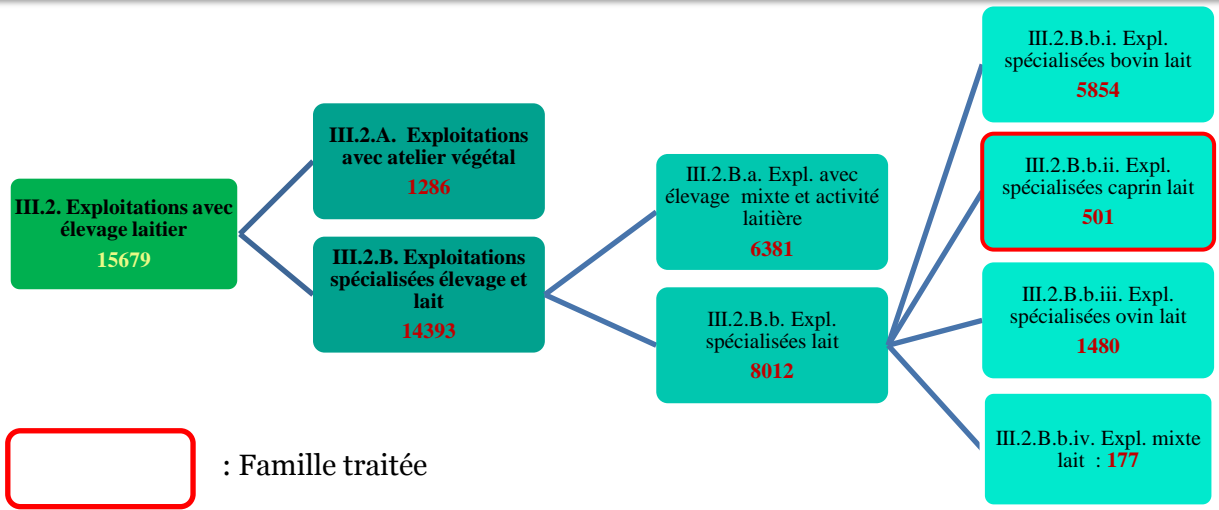


La famille III.2 « exploitations avec élevage laitier » et les différentes déclinaisons



Critères retenus

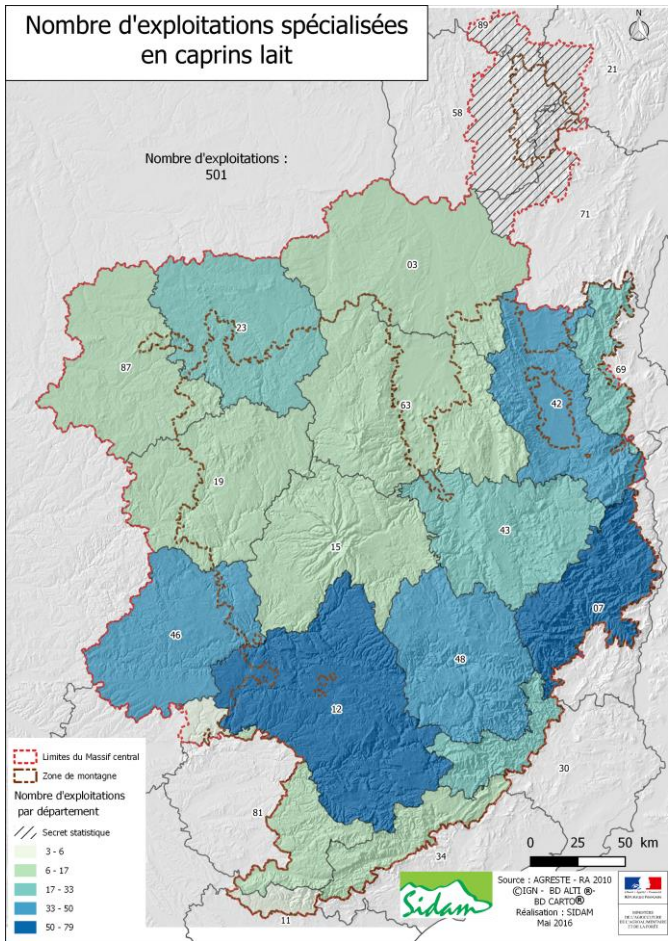
(Famille III.2.B.b.ii de la typologie INOSYS)

Exploitations professionnelles* de la typologie INOSYS :

- Un nombre de chèvres avec transformation supérieur ou égale à 10,
- Une SFP** qui représente plus de 2/3 de la SAU de l'exploitation,
- Un nombre d'UGBAG total caprin lait $\geq 85\%$ du nombre d'UGBAG total lait

*PBS > 25 000 € et PBS < 25 000€ et UTA > 0.5

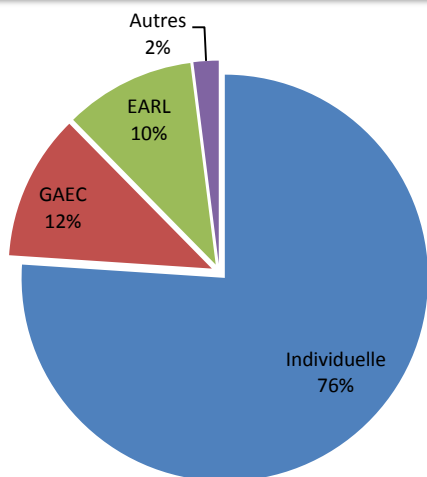
** Sigles : glossaire page 6



Données de cadrage

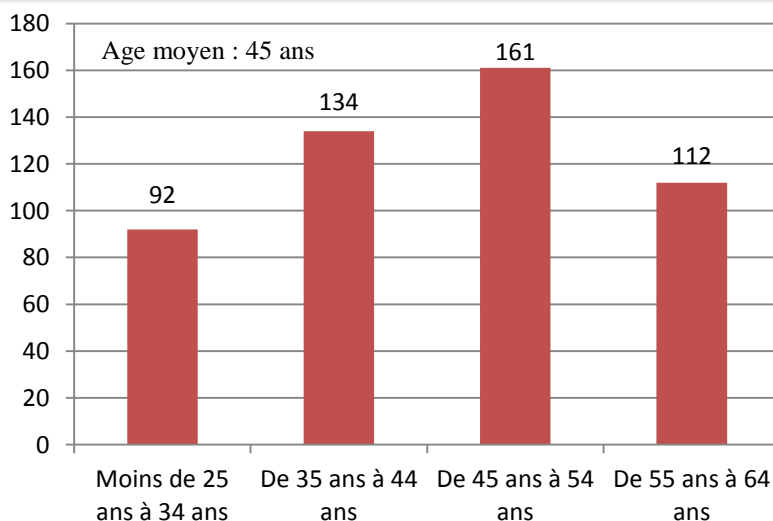
2010	Moyenne
SAU (ha)	32
PBS (€)	82 186 euros
UTA	1.8
UGBAG caprins	25
Chèvres	130
Faire valoir direct (ha)	13
SFP (ha)	30
STH (ha)	21
Céréales (ha)	2.4
Maïs fourrage et ensilage (ha)	0.3

Répartition des exploitations en fonction des formes juridiques



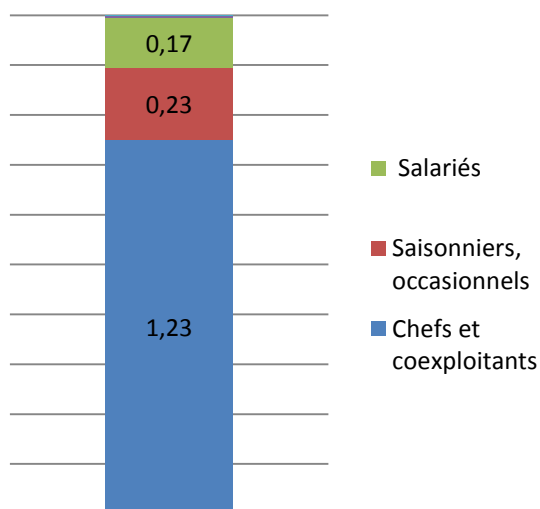
- ⇒ Le statut individuel reste majoritaire pour 76 % des exploitations.
- ⇒ 14 % des chefs d'exploitations ou 1^{er} coexploitant ont une double activité (elle concerne principalement des postes d'élus : 5 %).

Répartition par âge des chefs d'exploitation ou 1^{er} coexploitant



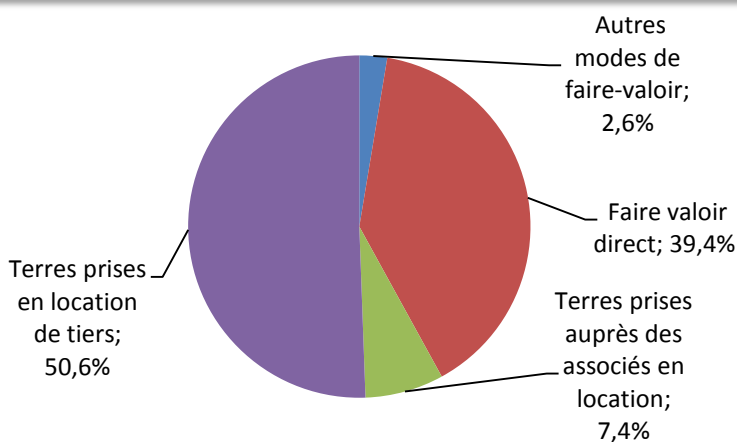
- ⇒ Près de 32 % des exploitants ont entre 45 et 54 ans.
- ⇒ 112 exploitations ont un chef d'exploitation ou 1^{er} coexploitant âgé de 55 à 64 ans, ce qui représente 22 % des exploitations du Massif central.

UTA (1.8 UTA en moyenne par exploitation)

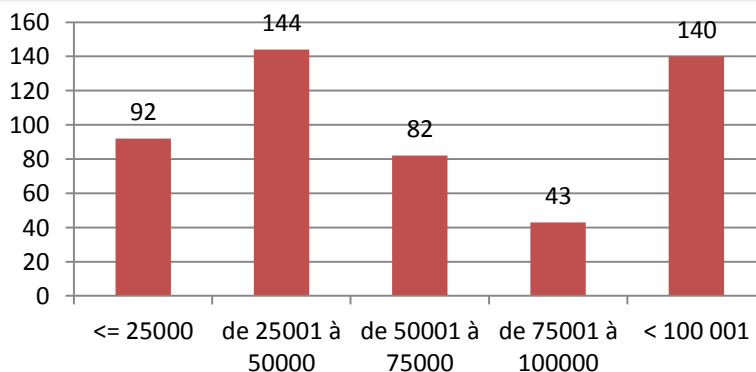


- ⇒ Le mode de faire-valoir indirect reste majoritaire pour 61 % de la SAU et en moyenne 20 ha.
- ⇒ 47 % des exploitations ont un PBS inférieur à 50 000 euros.
- ⇒ Très peu d'exploitants de plus de 65 ans, disposant en moyenne d'un PBS de 17 082 euros.

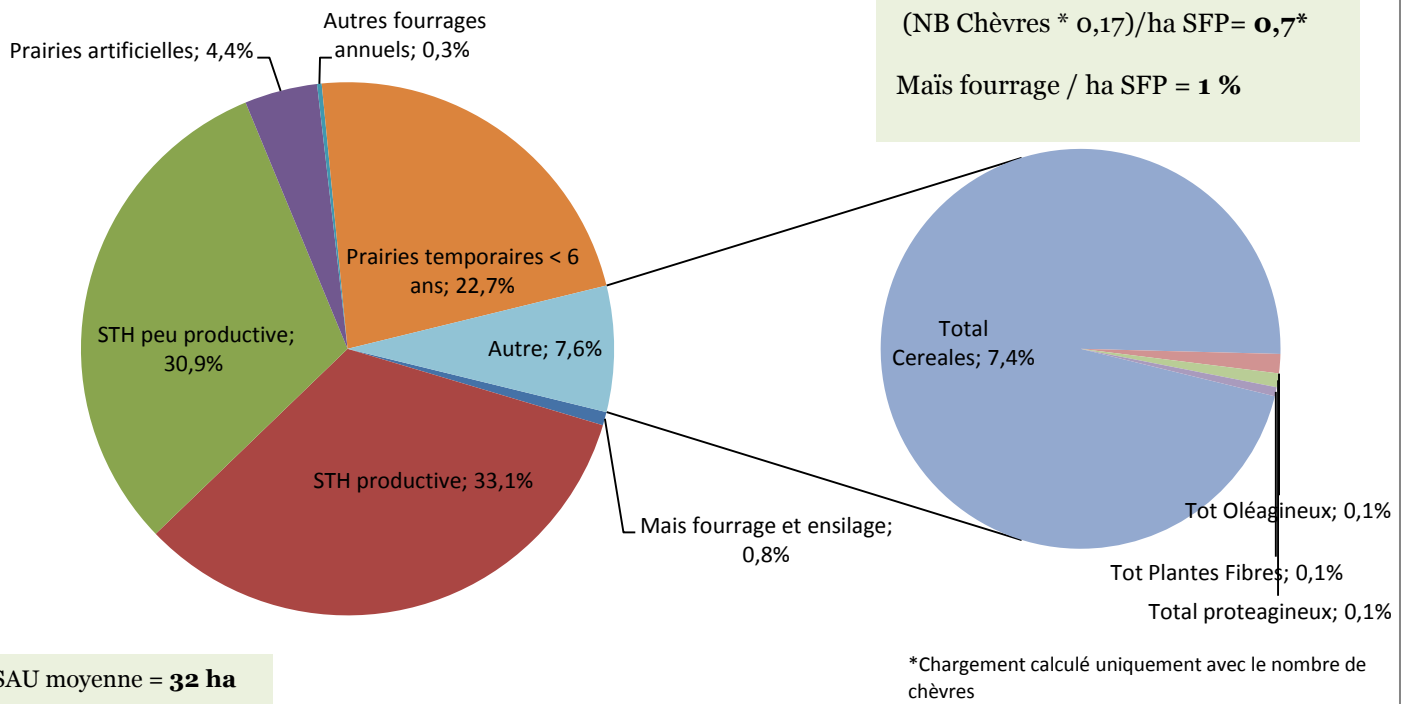
Répartition de la SAU par mode de faire-valoir



Répartition des exploitations par classe de PBS

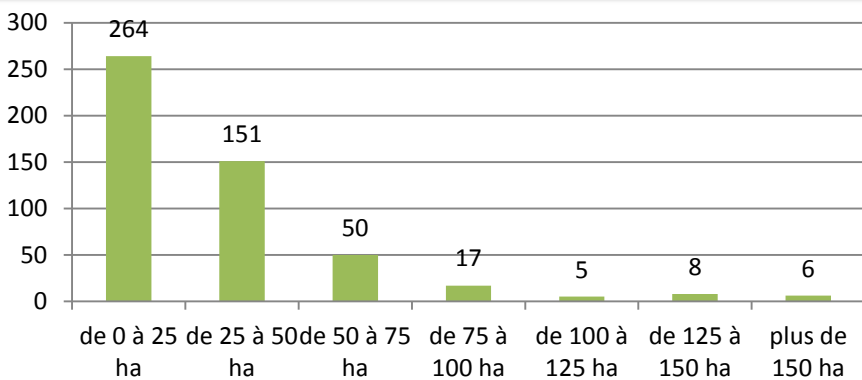


Répartition de la SAU



⇒ 91% de la SAU correspond à une surface en herbe dont 64 % de prairies permanentes.

Répartition des exploitations par classe de SAU



⇒ 83 % des exploitations ont une SAU inférieure à 50 ha, soit 415 exploitations agricoles.

⇒ Seulement 7 % des exploitations ont une SAU supérieure à 75 ha, soit 36 exploitations.

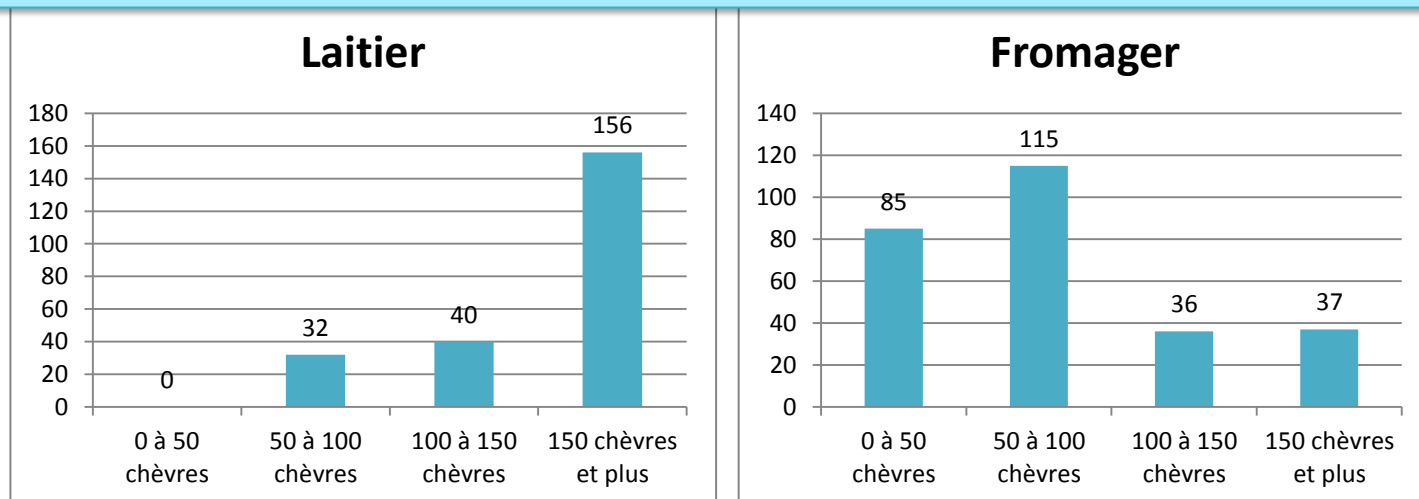
Nombre d'exploitations et SAU moyenne par zones défavorisées

	Nombre d'exploitations	SAU moyenne (en ha)
Défavorisée simple	31	23,5
Montagne	385	29,8
Piémont	81	47
Plaine	4	19,6

⇒ Des exploitations agricoles spécialisées en caprins lait présentes essentiellement en montagne (385 exploitations y sont référencées soit 77 % des exploitations du Massif central).

⇒ Un différentiel de 17 ha soit 14 % entre la SAU moyenne en piémont et la SAU moyenne en zone de montagne.

Répartition des exploitations par classe d'UGBAG



- ⇒ 55 % des exploitations en caprins lait sont spécialisées fromager, soit 273 exploitations agricoles.
- ⇒ Les laitiers sont composés d'un cheptel de chèvres plus important (68 % des exploitations ont un cheptel de 150 chèvres et plus), alors que les fromagers ont la majorité de leur troupeau compris entre 50 et 100 chèvres (42 % des exploitations).

Nombre d'UGBAG moyen et total par zones défavorisées

	Nombres d'exploitations	Nombre d'UGBAG moyen	Total des UGBAG
Défavorisée simple	31	56	1727
Montagne	385	42	16 085
Piémont	81	68	5532
Plaine	4	38	152

- ⇒ Un différentiel de 26 UGBAG sur le nombre moyen d'UGBAG caprins lait entre la zone de montagne et la zone de piémont.
- ⇒ La zone de montagne concentre au total 69 % des UGBAG caprins lait en zone défavorisée, soit en tout 16 085 UGBAG caprins lait.

Régime d'imposition en 2010

Régime forfaitaire	Nombre d'exploitations
Forfait collectif	336
Réel normal ou simplifié	165
Autres	0

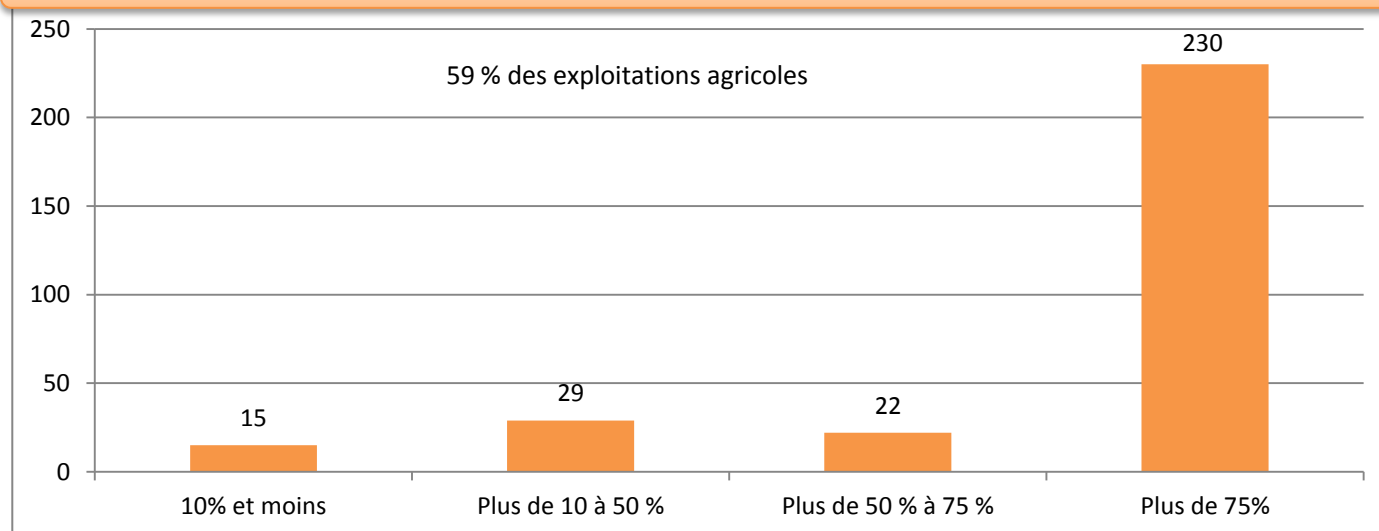
- ⇒ Le régime d'imposition forfait collectif est majoritaire pour 67 % des exploitations agricoles soit 336 exploitations agricoles.

Diversité des exploitations au sein du système

Part des exploitations produisant sous signe de qualité	... commercialisant via des circuits courts	... ayant une activité de diversification	... commercialisant d'au moins un produit en vente direct
	39 %	59 %	60 %	57 %

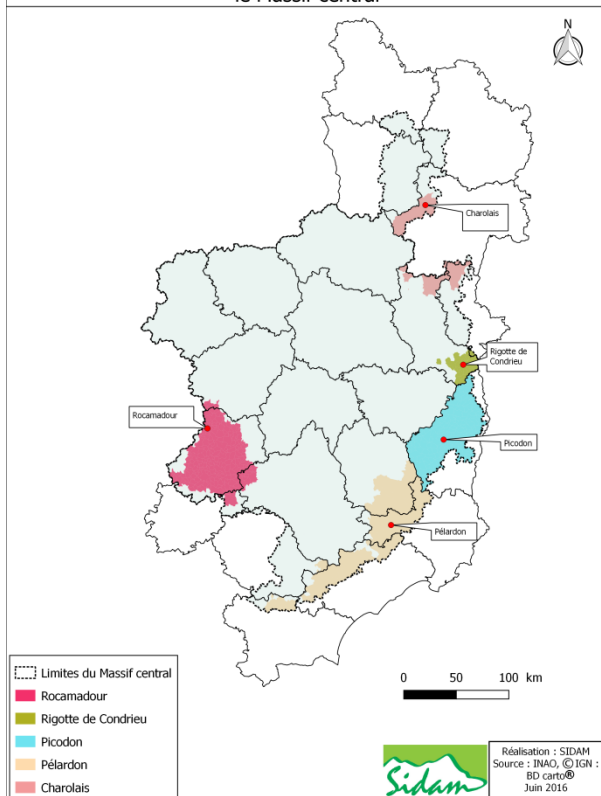
- ⇒ 193 exploitations ont une production sous signe de qualité (AOP, AOC, label ...) ce qui représente près de 39 % des exploitations spécialisées en caprins lait.
- ⇒ 298 exploitations ont une activité de diversification, qui représente 60 % d'entre elles.

Part du chiffre d'affaire des exploitations agricoles commercialisant en circuit court



- ⇒ Pour la majorité des exploitations, la part de la commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires représente plus de 75% pour 230 exploitations, ce qui représente 46 % des exploitations caprins lait.

Les fromages de chèvres sous appellation d'origine protégée dans le Massif central



INOSYS : un projet, une typologie

Le projet INOSYS des Chambres d'agriculture a pour objectif de créer des observatoires régionaux des systèmes d'exploitation dans les territoires, dans un but de conseil, d'innovation et de prospective. De fait, la constitution d'une typologie détaillée et complète des systèmes d'exploitations agricoles présente à l'échelle de la France était une première étape à respecter. Les types ont tout d'abord été définis à dire d'experts et en concertation avec les Instituts techniques, puis ils ont été caractérisés à l'aide du recensement agricole 2010. La typologie a été co-construite au niveau national afin d'établir une base commune, puis elle a été ensuite déclinée à l'échelle de chaque région pour mieux faire dégager les particularismes de chacune.

INOSYS : les étapes de construction

La typologie INOSYS est basée sur une approche technique et une approche systémique. La dimension nationale du projet, piloté par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a permis de mettre en place de grands principes partagés par chacun. Un système est constitué d'une combinaison d'ateliers, qui sont significatifs à partir d'un seuil minimal (en nombre d'animaux ou d'hectares). Les différents ateliers n'ont pas le même impact sur le système, même lorsqu'ils sont significatifs. En outre, les productions sont hiérarchisées selon leur impact. Par conséquent, les exploitations strictement végétales sont séparées des exploitations avec élevages, pour ensuite séparer les exploitations en polyculture élevage, et les exploitations spécialisées en élevage.

Dans le cadre d'INOSYS, la caractérisation des systèmes a permis de démarquer deux types de systèmes : les systèmes dits « *spécialisés* » qui ne concernent qu'un seul atelier de production significatif, et les systèmes dits « *en ayant* » qui regroupent au moins deux ateliers significatifs, on emploiera le terme de mixte. Lorsque qu'une exploitation dépasse le seuil de significativité pour une production donnée, elle sera considérée comme « mixte ».

Glossaire

- **AOC : L'Appellation d'Origine Contrôlée** fait référence à un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées dans une même zone géographique, selon un savoir-faire reconnu donnant ses caractéristiques au produit.
- **AOP : L'Appellation d'Origine Protégée** est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.
- **PBS : Production Brute Standard** est une valeur en euros permettant de décrire un potentiel de production des exploitations (hors subventions). Cette valeur permet ensuite de classer les exploitations selon leur dimension économique et leur orientation de production. Elle est calculée à partir de coefficients en euros appliqués à chaque hectare et tête de bétail.
- **SAU : Surface Agricole Utilisée** est une notion statistique normalisée à l'échelle européenne. Cette superficie comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes.
- **SFP : Surface Fourragère Principale** comprend les fourrages en culture principale (fourrages annuels, prairies artificielles, prairies temporaires) et la Surface Toujours en Herbe (prairies naturelles, parcours et landes peu productifs).
- **STH : Surface Toujours en Herbe** comprend les surfaces en prairie naturelle, les landes et les parcours (<10% de boisement), ainsi que les alpages et les estives individuelles.
- **UGBAG : Unité Gros Bovins Alimentation Grossière** compare les animaux sur la base de leur consommation d'aliments grossiers (herbe, fourrages ...).
- **UTA : Unité de Travail Annuel** est une mesure permettant de mesurer le travail fourni par la main d'œuvre sur une exploitation. On estime qu'une UTA représente le travail d'une personne à plein temps sur une année entière.
- **ZDS : Zones Défavorisées** sont des espaces soumis à des handicaps à la fois économiques, agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels s'appliquent des aides adaptées pour soutenir l'activité agricole.

Rédacteur : Pierre Granet (SIDAM)

Ce programme bénéficie de financements provenant du CASDAR

Avec l'appui technique du Service régional de l'information statistique, économique et territoriale de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne Rhône-Alpes, 16B Rue Aimé Rudel, 63370 LEMPDES – tél : 04 73 42 14 14